Écrivain public

L’écrivain public vous aide dans vos démarches administratives. Trois lieux de permanences, accessibles sur rendez-vous, sont proposés aux habitants : le Centre socioculturel du Déclic, l’Espace de Vie Social de la Ravinière et le CCAS.



Réaliser des démarches administratives peut ressembler à un parcours du combattant pour les personnes éloignées du numérique ou ne maîtrisant pas la langue française, ou les deux. Pour les personnes âgées aussi, pour lesquelles les démarches dématérialisées de plus en plus nombreuses sont compliquées.

Le rôle de l’écrivain public est d’accompagner les usagers dans leurs démarches, en ligne ou non, et de leur permettre l’accès aux droits sociaux en les orientant vers les services spécialisés. Ses ressources sont les mêmes pour tous.

Écoute, respect et confidentialité

La formation d’écrivain public exige une bonne maîtrise de l’écrit et du numérique, la connaissance de l’administration, mais aussi, des règles incontournables : patience, qualité d’écoute et capacité à reformuler les attentes des usagers. Le tout en respectant les limites de leur rôle, sans ingérence, car les personnes sont enclines à demander conseil.

Pour préserver la confidentialité, les personnes sont reçues sur rendez-vous dans un bureau situé à l’écart.

Infos pratiques

Les permanences sur rendez-vous :

Centre socioculturel du Déclic
5 allée des Marais

- Mardis et mercredis : 9h45-12h15
- Jeudis et vendredis : 14h-16h30

Prendre rdv : 01 34 41 21 00 / déclic@ville-osny.fr

CCAS
Orangerie du parc de Grouchy, 14 rue William Thornley

- Lundi : 14h-16h30

Prendre rdv : 01 34 25 42 52 / 42 24 / social@ville-osny.fr

Espace de vie sociale de la Ravinière (EVS)
Rue de la Ravinière (ancienne école maternelle)

- Vendredi : 9h30-12h

Prendre rdv : 06 78 79 90 63 / t.vernier@ville-osny.fr